

## **Rétablissement de l'extinction de l'éclairage public de 1h à 5h**

La Ville de Chaville a pris la décision de rétablir l'extinction de l'éclairage public entre 1h et 5h du matin, le calme étant revenu.

Mis en ligne le 18 juillet 2023



Pour rappel, l'extinction de l'éclairage public au cœur de la nuit traduit l'implication de la municipalité dans la sobriété énergétique, ainsi que pour limiter l'impact de l'éclairage nocturne sur l'environnement.

Le système d'éclairage public de la commune connaît quelques dysfonctionnements en période nocturne dans le cadre de la remise en place de l'extinction entre 1h et 5h du matin. Le prestataire de la Ville procède en ce moment à des réglages et tente de rétablir la situation dans les meilleurs délais. Nous vous remercions pour votre compréhension et nous excusons pour la gêne occasionnée.



 [RETOUR À LA LISTE](#)





VILLE DE  
CHAVILLE

**VILLE DE CHAVILLE**

1456 AVENUE ROGER SALENGRO  
92370 CHAVILLE

☎ 01 41 15 40 00

🕒 Horaires

08h30 > 12h30 / 13h30 > 17h30

*Fermeture le mardi matin*

*Vendredi fermeture à 16h30*

Samedi 9h > 12h

@ CONTACTEZ-NOUS